

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 12 décembre 2011

Séance du 24 novembre 2011

## 16 Oise Verte et Bleue – approbation du programme 2012 et demande de subvention au Conseil Général de l’Oise

Etaient présents les membres inscrits au tableau

• **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

• **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

• **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

• **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO

Pouvoir à :

Mme DINGIVAL

M. ASSAMTI

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. MONTES

M. MACHU

Pouvoir à :

M. TAHI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

34

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Oise Tourisme organise pour le compte du Conseil Général de l’Oise, les 2 et 3 juin 2012, la 7<sup>ème</sup> édition de « l’Oise Verte et Bleue », un rendez-vous pour les Isariens et les touristes, qui s’inscrit dans l’Agenda 21, ainsi que dans le Plan Opérationnel d’actions touristiques 2011-2014 de l’Oise.



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE

# maintenant !

Cette manifestation, appelée à se renouveler chaque année, le 1<sup>er</sup> week-end de juin, est le symbole de l'articulation entre les politiques « sports, loisirs, culture et tourisme » du Conseil Général de l'Oise et celles des collectivités locales partenaires. Elle permet de valoriser les richesses patrimoniales de notre département et est conçue comme un coup de projecteur sur les itinéraires verts et les loisirs de sport et nature. Les projets qui obtiennent le label « Oise Verte et bleue » sont, à titre exceptionnel, éligibles à des financements départementaux.

La ville de Creil se propose de participer à cette manifestation, par le biais d'un projet intitulé « Ballades et festival au bord de l'Oise » en même temps qu'un autre événement majeur, le « Festival Mix-up ». Son programme se compose ainsi :

Ballades en péniche sur les deux jours avec un conférencier du musée Gallé-Juillet,

#### Le samedi :

Visites guidées au musée Gallé Juillet et aux ateliers artistiques dans les jardins proposés par l'espace Matisse.

Randonnée avec l'URCC, combinée avec une visite des Coteaux de Creil, commentée par monsieur Hugues de GRANDMAISON, spécialiste forestier.

Concert de musique classique dans le cadre du « Festival des Forêts »,

#### Le dimanche :

Festival Mix Up avec l'association Argos,

Restauration et marché éco-citoyen place François Mitterrand,

Randonnée vélo (30 km) avec l'URCC,

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 28 100 euros.

Il vous est demandé d'approuver ce programme et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Conseil Général de l'Oise, une subvention d'un montant de 8 000,00€.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,  
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse », en date du 24 novembre 2011,  
Considérant la volonté de la Ville de Creil de participer à la 7<sup>ème</sup> édition de « l'Oise Verte et bleue »,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34 Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'approuver le programme proposée par la ville de Creil pour l'édition 2012 de la manifestation « Oise Verte et Bleue,

**Article 2 :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Général une subvention d'un montant de 8 000 € pour mettre en œuvre ce programme.

**Article 3 :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce programme.

**Article 4 :** d'imputer la recette et les dépenses afférentes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville. (7473/314/CBCB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

15 DEC. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 16 DEC. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 16.12.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



